



**Fondation des
ingénieurs municipaux
du Québec**

BOURSE FIMQ 2023

Par le biais de sa fondation,
L'Association des ingénieurs municipaux du Québec
offre, cette année encore, une bourse d'études qui sera
remise dans le cadre de ses assises annuelles.

Bourse AIMQ en génie municipal 5 000 \$

Cette bourse est destinée aux étudiants en génie de 2^e ou 3^e cycle,
ou aux équipes de recherche d'une université québécoise.

La bourse **AIMQ en génie municipal** de la Fondation des ingénieurs municipaux du Québec vise à reconnaître et à soutenir financièrement tout travail de recherche de pointe dans un secteur relié aux compétences de juridiction municipale : eau, air, sol, voirie, réseaux, ouvrages de génie civil, etc. La bourse en génie municipal est ouverte à toutes les disciplines.

Pour plus de détails au sujet de la bourse FIMQ et des règles d'admissibilité, contactez le service de l'aide financière de votre université ou de votre faculté.

La date limite pour soumettre votre candidature est le

20 novembre 2023